

PRE REQUIS - DEMARCHES - PLAN ET PROGRAMME DE FORMATION TAXI

LES PRE REQUIS TAXI

<p>Honorabilité professionnelle</p>	<p>Ne pas avoir de condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire : « Nul ne peut s'inscrire à ces examens si » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Condamnation définitive pour un délit code de la route par une réduction de la moitié du nombre maximal de points du permis de conduire ;</li> <li>→ Condamnation définitive pour conduite d'un véhicule sans être titulaire du permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule utilisé ou pour conduite malgré l'annulation du permis de conduire ou malgré l'interdiction d'obtenir la délivrance du permis, ou encore pour refus de restituer son permis de conduire après l'invalidation ou l'annulation de celui-ci ;</li> <li>→ Condamnation définitive prononcée par une juridiction, française ou étrangère, à une peine criminelle ou à une peine correctionnelle d'au moins six mois d'emprisonnement pour vol, escroquerie, abus de confiance, atteinte volontaire à l'intégrité de la personne, agression sexuelle, trafic d'armes, extorsion de fonds ou infraction à la législation sur les stupéfiants.</li> </ul> <p>Article R3120 – 7 du code des transports :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ A fait l'objet, dans les dix ans qui précèdent sa demande, d'un retrait définitif de sa carte professionnelle en application de l'article L. 3124-11 ;</li> <li>→ A fait l'objet, dans les cinq ans qui précèdent sa demande, d'une exclusion pour fraude lors d'une session à l'un des examens des professions du transport public particulier de personnes</li> </ul>
<p>Permis de conduire</p>	<p>Article R 223-1 du code de la route : Le permis de conduire de catégorie B doit être établi en France ou dans un pays membre de l'Union Européenne. Il doit être délivré depuis plus de 3 s ans et ne doit pas être affecté par le délai probatoire.</p>
<p>Attestation d'aptitude physique</p>	<p>Il s'agit du certificat médical, tel que défini au II de l'article R.221-11 du code de la route (liste des médecins agréés sur le site de la préfecture de votre département).</p>
<p>Niveau de connaissances</p>	<p>Le candidat doit savoir lire et comprendre un texte en langue française pour pouvoir réussir l'épreuve Français de l'examen car il comporte une épreuve destinée à évaluer la capacité d'expression et de compréhension en langue française.</p> <p>Le candidat est informé qu'un minimum de connaissances en langue anglaise est nécessaire car l'examen comprend une épreuve destinée à évaluer la capacité d'expression et de compréhension en langue anglaise, à un niveau équivalent au niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues,</p>
<p>Qualités relationnelles</p>	<p>En formation, vous apprenez des savoirs et des savoir-faire. Ces notions sont indissociables du savoir-être. Ce dernier correspond à ce que nous sommes, à nos compétences relationnelles et prend de plus en plus d'importance dans le travail. Le candidat doit faire preuve d'humilité et savoir adapter son comportement selon la situation. Ces trois notions se complètent et ont une influence les unes sur les autres.</p>

## LES DEMARCHES DU CHAUFFEUR TAXI

### AVANT L'ENTREE EN FORMATION TAXI

INSCRIPTION SUR [www.examentaxivtc.fr](http://www.examentaxivtc.fr)  
(EVALBOX),

- Créez un compte sur EVALBOX et transmission des documents,
- Coût de l'inscription examen théorique + pratique = 206€ à régler en CB.

### INSCRIPTION A LA FORMATION TAXI

Démarche téléphonique ou via son Compte CPF,  
Puis validation de l'inscription par mail,  
Signature contrat / règlement,  
Entrée en formation 56h et à l'issu remise d'une attestation de formation.

### LA DEMANDE DE CARTE PROFESSIONNELLE TAXI

Faire la visite médicale : COÛT: 36€

Passez le PSC1,

Allez sur le site: [www.demarches-simplifiées.fr](http://www.demarches-simplifiées.fr),

Délai de traitement 3 mois maximum,

Sans réponse dans les 2 mois la demande est rejetée,

Coût de la carte sécurisée: + frais d'envoi lettre express = 61.01€

## PLAN DE FORMATION DU CHAUFFEUR TAXI

<b>OBJECTIF</b>	Le conducteur de taxi effectue, au moyen de véhicules légers (comportant 9 places au maximum) munis d'équipements spéciaux et d'un terminal de paiement électronique, des prestations de transport public particulier de personnes et de leurs bagages.
<b>NATURE ET CARACTERISTIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La formation admissibilité comprend 63h de cours de 9h à 12h et de 13h à 17h du lundi au vendredi puis du lundi au mercredi.</li> <li>▪ A l'issue de la formation, la réussite à l'examen national théorique (Admissibilité), conditionne l'accès à la formation pratique (Admission)</li> <li>▪ La formation admission comprend une séance de 3h de pratique (RDV directement sur le centre d'examen de Cergy et ses alentours).</li> </ul>
<b>MOYENS PEDAGOGIQUES</b>	2 Salles équipées / vidéoprojecteurs /écrans de projection /supports pédagogiques /cahiers de cours/ véhicule en double commande.
<b>ENCADREMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sandra Poyet expérimentée dans toutes les disciplines d'intervention depuis plus de 20 ans. Elle est titulaire du BEPECASER, d'un MASTER (gestion des risques routiers et développement durable) et d'une capacité de gestion.</li> <li>• Anthony Poyet Enseignant de la conduite – Gestion de la pratique,</li> <li>• Karine Tomadon chauffeur de taxi plus de 10 ans – Gestion de la pratique.</li> </ul>
<b>VALIDATION</b>	<p>Contrôle continu des apports théoriques par des QCM et QRC à la fin de chaque module étudié en présentiel. Un QCM de 72 questions reprenant l'ensemble des modules étudiés est proposé en fin de semaine en présentiel et en condition examen.</p> <p>Remise d'une attestation de fin de formation.</p>
<b>TARIFICATION ET MODALITES DE PAIEMENT</b>	<p><u>Pack formation 63 heures + 3H de pratique</u> : 1 690€ TTC. Prestation non soumise à la TVA. Si paiement à titre personnel : 30% à l'inscription (délai de réflexion de 10 jours) et le solde le premier jour de la formation théorique, ou via le compte CPF ou si autre accord de financement.</p> <p><u>Formation conduite seule</u> : 290€ TTC (2H de conduite pratique + véhicule double commande pour l'examen pratique + Livret de cours). Montant total à régler le jour de la formation.</p>
<b>LIEU DE LA FORMATION TAXI</b>  <b>DATE DE FORMATION TAXI</b>  <b>LIEUX EXAMENS</b>	<p><u>Formation théorique 95</u> : 9 jours Du lundi au jeudi suivant de 9h à 12h et de 13h à 17h. A l'adresse : 2ter Rue Gutenberg – 95420 Magny</p> <p><u>Formation pratique 95</u> : 3H sur place, CMA de Cergy au 1 Avenue du parc, 95000 Cergy</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les une semaine et demie juste avant la date examen qui est toujours le dernier mardi du mois. (7 Dates par an).</li> </ul> <p><u>Examen théorique 95</u> : A CENTREX 2 Rue de la Butte Verte - 93160 Noisy</p> <p><u>Examen pratique 95</u> : CMA DE CERGY 1, Avenue du Parc – 95015 Cergy</p>

## PROGRAMME DE FORMATION TAXI 63H - ADMISSIBILITE

JOURS	HEURES	MATIERES ENSEIGNEES	METHODES PEDAGOGIQUES	VALIDATION
LUNDI	7H	DROIT DU TRANSPORT / REGLEMENTATION T3P	MAGISTRALE ET EXPOSEE	2 QCM / QRC
MARDI	7H	SECURITE ROUTIERE	FEED-BACK, EXPOSEE, JEU DE RÔLE	2 QCM / QRC
MERCREDI	7H	GESTION	FEED-BACK, MAGISTRALE ET EXERCICES	2 QCM / QRC
JEUDI	7H	DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ET RELATION CLIENT	DEBATS, RETOUR D'EXPERIENCE, EXPOSEE	2 QCM / QRC
VENDREDI	7H	FRANÇAIS ET ANGLAIS	JEUX DE RÔLES, SIMULATION, EXERCICES	3 QCM / QRC
LUNDI	7H	REGLEMENTATION NATIONALE ET GESTION PROPRE AU TAXI	FEED-BACK, MAGISTRALE ET EXERCICES	2 QCM / QRC
MARDI	7H	REGLEMENTATION NATIONALE ET GESTION PROPRE AU TAXI	FEED-BACK, MAGISTRALE ET EXERCICES	2 QCM / QRC
MERCREDI	7H	CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET REGLEMENTATION LOCALE	FEED-BACK, MAGISTRALE ET EXERCICES	2 QCM / QRC
JEUDI	7H	REVISIONS EXAMENS BLANCS ET QCM	JEUX DE RÔLES, SIMULATION, EXERCICES	2 QCM / QRC

→ 1 CAHIER DE COURS RESUMANT LE MODULE ETUDIE EST REMIS A CHAQUE FIN DE JOURNEE.

## PROGRAMME DE FORMATION 3H - ADMISSION

JOUR	HEURE	MATIERES ENSEIGNEES	METHODES PEDAGOGIQUES	VALIDATION
A DEFINIR	2H	EVALUATION DE LA CONDUITE PAR UN AUDIT PRATIQUE/ MISES EN ŒUVRE DES CORRECTIONS / UTILISATION DU GPS / SIMULATION EXAMEN SUR LE CENTRE D'EXAMEN /LE PROTOCOLE D'ACCUEIL / LA RELATION CLIENT / LES DOCUMENTS DU CHAUFFEUR TAXI / LA TENUE / LES SITES TOURISTIQUES DU VAL D'OISE / CARTOGRAPHIE / CONDUITE EN VOITURE A DOUBLE COMMANDE EQUIPEE TAXI / UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPECIAUX – ÉTABLISSEMENT DE LA NOTE.	DEMONSTRATIVES, EXERCICES, SIMULATIONS	SIMULATION EXAMEN

→ 1 PETIT GUIDE PRATIQUE DU 95 EST REMIS A TOUS NOS CANDIDATS(ES) INSCRITS (ES) EN FORMATION.

## CONTENU DE LA FORMATION TAXI ADMISSIBILITE AU SENS DE L'ARRETE DU 06/04/2017

MODULES	OBJECTIFS
REGLEMENTATION DU T3P	<p><b>Connaître</b> la réglementation T3P, l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge, les obligations générales relatives aux véhicules, relatives au conducteur, la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels, les autorités administratives et juridictions compétentes, les obligations du conducteur en matière d'assurance, les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule, les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite, les dispositions relatives aux intermédiaires, les dispositions relatives aux exploitants, les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière, les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et leur signalétique.</p> <p><b>Savoir établir</b> les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle. <b>Avoir des notions sur</b> la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande, sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé.</p>
SECURITE ROUTIERE	<p><b>Savoir appliquer</b> les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...), les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones, les règles de conduite à tenir en cas d'accident. <b>Connaître</b> et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue, ; les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement, les sanctions des infractions au code de la route, la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis), <b>Savoir respecter</b> les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules ; <b>Savoir rédiger</b> un constat amiable d'accident matériel ;</p>
GESTION	<p><b>Connaître et savoir appliquer</b> les principes de base de gestion et de comptabilité, les obligations et documents comptables, les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables, les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité, les principes de l'amortissement. <b>Connaître</b> les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, EUURL, SARL, SASU, SCOP...), les modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...), les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales, les différentes formalités déclaratives, la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat, <b>Savoir définir</b> les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants) <b>Comprendre</b> les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...). <b>Savoir établir</b> un devis pour la réalisation d'une prestation et établir la facturation, <b>calculer</b> le coût de revient en formule simple (formule monôme et binôme, <b>définir</b> la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente.</p>
CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET REGLEMENTATION LOCALE	<p><b>Réaliser des courses</b> en appliquant la réglementation locale en vigueur.</p> <p>Connaître le fonctionnement des équipements spéciaux obligatoires et du terminal de paiement électronique, Connaître l'articulation entre les réglementations nationales et locales, Connaître le régime des autorisations de stationnement, Connaître le territoire d'exercice de l'activité : les principaux lieux, sites, bâtiments publics et les principaux axes routiers</p>
REGLEMENTATION NATIONALE DE L'ACTIVITE TAXIS	<p><b>Connaître la réglementation</b> sur la gestion propre à l'activité : conformer son activité à la réglementation spécifique taxi en matière d'équipement, de transport de malades assis et de gestion, Connaître les règles de tarification d'une course de taxi, Connaître les activités complémentaires ouvertes aux taxis : services réguliers de transport, transport assis professionnalisé (TAP). Connaître les règles de détaxation partielle de la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE). Connaître la réglementation relative à la taxe de stationnement.</p>
FRANÇAIS	<p><b>Comprendre un texte simple</b> ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports. <b>Comprendre et s'exprimer en français pour</b> : accueillir la clientèle ; comprendre les demandes des clients ; interroger les clients sur leur confort ; tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport ; prendre congé des clients.</p>
ANGLAIS	<p><b>Comprendre et s'exprimer en anglais</b>, au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, pour : accueillir la clientèle ;</p>

## CONTENU DE LA FORMATION TAXI ADMISSION AU SENS DE L'ARRETE DU 06/04/2017

MODULES	OBJECTIFS
<b>CONDUITE ET SÉCURITÉ</b>	<p><b>Conduite en sécurité et respect du code de la route</b> : Intégrer son véhicule dans la circulation sur les différents types de réseaux et d'environnements routiers (agglomérations denses, routes hors agglomération, voie rapides, autoroutes) ; <b>Respecter l'ensemble des règles du code</b> de la route en circulation : signalisation, limitations de vitesse, priorités, usage des voies, croisements, dépassements... ; <b>Rechercher visuellement les informations</b> : regarder, percevoir et trier les informations sur les situations de conduite, contrôler dans les rétroviseurs, contrôler des angles morts en vision directe... ; <b>Analyser les situations de conduite et prévoir leurs évolutions</b> (détecter les indices utiles, comprendre les intentions des autres usagers ...) ; <b>Adapter l'allure</b> aux circonstances (type et état de la route, densité de circulation, conditions météorologiques) ; <b>Respecter les distances et marges de sécurité</b>, <b>Respecter les autres</b> usagers et apporter toute la vigilance nécessaire aux usagers vulnérables (piétons, deux-roues) ; <b>Appliquer les principes d'écoconduite</b>.</p> <p><b>Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers</b> Utiliser de manière souple et rationnelle les <b>commandes</b> du véhicule : lors des changements d'allure (utilisation des freins et de l'accélérateur), lors des changements de direction (maniement du volant, trajectoire), lors des changements de vitesse (sauf si boîte de vitesse automatique), <b>Anticiper les situations de conduite et leurs évolutions</b> afin d'éviter les décélérations ou changements de directions brutaux (ajustement de l'allure à l'approche d'un feu tricolore, anticipation des décélérations...)</p> <p><b>Prise en charge et dépose des clients et leurs bagages</b> <b>Respecter la réglementation de l'arrêt et du stationnement</b> ; <b>Assurer la sécurité de l'arrêt</b> par le choix de l'emplacement et le cas échéant par la gestion du risque (attirer l'attention des clients sur les véhicules circulant à proximité, utiliser les feux de détresse ...) ; <b>Manier correctement</b> et précautionneusement les bagages (savoir porter des charges, charger et décharger sans abîmer les sacs et valises, savoir installer d'éventuels objets fragiles ...) ;</p>
<b>RELATION CLIENT</b>	<p><b>Présentation générale et attitudes du candidat</b> Avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée à l'activité ainsi qu'une bonne présentation générale ; Avoir des attitudes et comportements adaptés (démarche, gestes, expressions, accueil des personnes à mobilité réduite) ; Être discret, courtois et respectueux du client.</p> <p><b>Accueil, comportement durant le parcours et prise de congé</b> Accueillir le client lors de sa montée dans le véhicule, de façon adaptée à l'activité ; Converser durant le parcours si le client le désire en restant neutre et discret ; veiller aux éléments de confort (température de l'habitacle, radio...) ; Prendre congé du client lors de l'arrivée au point de destination, de façon adaptée à l'activité.</p> <p><b>Vérification de l'état du véhicule avant et après la prestation</b> Veiller au bon état et à la propreté du véhicule.</p>
<b>CONSTRUCTION DU PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT TOURISTIQUE</b>	<p><b>Élaboration et suivi du parcours</b> Élaborer un parcours d'un lieu de prise en charge à un lieu de dépose des clients ; Utiliser un GPS (programmation, suivi de l'itinéraire), et utiliser un plan ou une carte routière ; Adapter le parcours à d'éventuelles difficultés inattendues (embouteillages, travaux ...) . <b>Compétences spécifiques TAXI</b> : Construire immédiatement en réponse à la demande l'itinéraire le plus adapté en s'appuyant sur la connaissance du territoire. Connaître et savoir appliquer la réglementation locale.</p> <p><b>Délivrance d'informations touristiques et pratiques</b> Délivrer des informations de base sur les sites et monuments d'intérêt culturel et touristique situés à proximité du lieu de l'épreuve et sur les lieux publics (gares, hôpitaux etc) et les principaux axes routiers. <b>Compétences spécifiques TAXI</b> : Donner des informations sur les principaux éléments du patrimoine naturel et historique local et national, Savoir comment fournir des informations sur les restaurants, hôtels, magasins, services etc, en fonction des attentes du client.</p> <p><b>Compréhension et expression en langue anglaise (niveau A2)</b> Comprendre une demande relative au transport exprimée en anglais par le client (temps de trajet, point de dépose) ; S'exprimer en anglais pour apporter une réponse simple à la demande du client.</p>
<b>FACTURATION ET UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPECIAUX</b>	<p><b>Établir le prix de la prestation</b>, Calculer le coût estimatif de la course en fonction de la durée, de la distance et des aléas de la circulation. Etablir la facture.</p> <p><b>Compétences spécifiques VTC</b> Éditer une facture.</p>